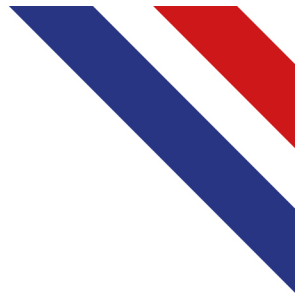




VILLE DE LEVALLOIS



Levallois, le 13 octobre 2020

Levée des restrictions pour certaines activités sportives à Levallois

Le 10 octobre 2020, une décision a été rendue par le Tribunal administratif permettant la reprise de certaines activités sportives dans les lieux couverts pour les adultes.

Par conséquent, les établissements sportifs couverts recevant du public sont à nouveau autorisés à accueillir du public. Toutefois, seules les activités permettant à la fois le port d'un masque et le respect d'une distance physique suffisante sont autorisées.

À la demande de Madame le Maire, Agnès Pottier-Dumas, toutes les dispositions ont été prises par le Levallois Sporting Club et les équipes de la Ville afin que les sections suivantes puissent reprendre leurs activités dès demain, mercredi 14 octobre 2020 :

- Tennis
- Tennis de table
- Badminton
- Fit N'Forme uniquement pour les cours collectifs « bien-être » (informations et renseignements auprès de votre section)
- Danses en individuel
- Escalade
- Golf (simulateur)
- Pelote basque
- Trampoline
- Cardio-training en salle (Centre Aquatique)

Un protocole sanitaire strict sera également mis en place par les responsables des sections sportives afin de respecter ces nouvelles mesures.

Les salles de sport privées sont également autorisées à rouvrir dès lors que les activités sportives pratiquées sont compatibles avec le port du masque et le respect d'une distanciation physique suffisante.

La Ville de Levallois vous tiendra naturellement informés des futures mesures qui pourraient être annoncées prochainement par le Gouvernement et le Président de la République qui doit s'exprimer demain, mercredi 14 octobre 2020, à 20h.

Ensemble, respectons les gestes barrières.
Prenez soin de vous.